



Strasbourg, 14 mars 2024

CAI(2024)09\_FR

# COMITÉ SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (CAI)

**10<sup>ème</sup> Réunion**

**Agora, salle G03**

**Strasbourg**

**11 - 14 mars 2024**

---

**LISTE DES DÉCISIONS**

---

[www.coe.int/ai](http://www.coe.int/ai)

## **Liste des décisions**

- Le Comité sur l'intelligence artificielle du Conseil de l'Europe (ci-après dénommé "CAI" ou "le Comité") tenant sa 10<sup>ème</sup> réunion plénière, à Strasbourg, du 11 au 14 mars 2024, conformément à son mandat adopté par le Comité des Ministres, a décidé :

### **Point 1 de l'ordre du jour. Ouverture de la réunion**

- De prendre note des remarques liminaires de M. Thomas SCHNEIDER, Président du CAI et de Mme Hanne JUNCHER, Directrice, Direction de la sécurité, de l'intégrité et de l'État de droit.

### **Point 2 de l'ordre du jour. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux**

- D'adopter l'ordre du jour et l'ordre des travaux sans modification.
- D'adopter le rapport de la 9<sup>ème</sup> réunion plénière du Comité.

### **Point 3 de l'ordre du jour. Examen du Projet de Convention-cadre et de Rapport Explicatif (Session plénière)**

- D'examiner, de discuter et d'approuver le projet de Convention-cadre tel que révisé par le Groupe de rédaction.
- D'examiner et de discuter le projet de Rapport explicatif ; de charger le Secrétariat de mener une procédure écrite pour certains paragraphes en suspens.
- De charger le Secrétariat de soumettre le projet de Convention-cadre au Comité des Ministres en vue de la finalisation et l'adoption formelle, et le projet de Rapport explicatif, afin qu'il en prenne note.

### **Point 4 de l'ordre du jour. Examen du Projet de Convention-cadre et de Rapport Explicatif (Session du Groupe de rédaction)**

- D'examiner le Projet de Convention-cadre et son Rapport explicatif au sein du Groupe de rédaction en vue de leur approbation par le Comité.

### **Point 5 de l'ordre du jour. Date et lieu de la prochaine réunion**

- De tenir sa 11<sup>ème</sup> réunion plénière à Strasbourg à une date ultérieure.

### **Point 6 de l'ordre du jour. Questions diverses**

- Aucun point n'a été soulevé sous ce point de l'ordre du jour.

**Point 7 de l'ordre du jour. Adoption de la liste des décisions et clôture de la réunion**

- D'adopter la liste des décisions.